

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE	
		Séance du 26 janvier 2021	
		<small>Envoyé en préfecture le 02/02/2021 Reçu en préfecture le 02/02/2021 Affiché le  ID : 074-200070852-20210126-CIAS_02_2021-DE</small>	
Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 9 Absents : 8 Pouvoirs : 4 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CIAS-02/2021	L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier à quatorze heures , le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles Chatagnat Date de convocation : 20 janvier 2021 Présents : Mesdames Carole BRETON, Sophie COLAS, Marie-Chantal FIGUET, Florence POZZO, Marie-Antoinette SIMON ; Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Philippe JACQUESON, Paul RANNARD, Joseph TRAVAIL. Absents excusés : Mesdames Marthe CUTELLE, Odile DERONZIER, Isabelle DREVET (pouvoir à Mme BRETON), Carine DUVERNOIS, Céline FILET, Sandrine TASSET (pouvoir à M. TRAVAIL), Messieurs Jérémie COURLET (pouvoir à M. CHATAGNAT), Jean-Pierre LONG (pouvoir à Mme FIGUET). Mme Carole BRETON est désignée secrétaire de séance.		

OBJET : FINANCES - Transfert des charges relatives au futur EHPAD du budget principal du CIAS vers son budget annexe EHPAD.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°46/2020 du 9 décembre 2020.

Les coûts du futur EHPAD seront portés par le budget annexe du CIAS. A cet égard, le CIAS transfère les dépenses déjà portées dans son budget principal vers son budget annexe, considérant en même temps le FCTVA perçu au titre de ces dépenses et considérant que l'ensemble de ces dépenses sont et seront éligibles au FCTVA.

Total dépenses réalisées : 298 948,45 €

Détail ci-dessous

Entreprise	Objet	Montant	Date	BD/MD
ELYFEC	Coordination Sécurité et Protection de la Santé pour construction d'un EHPAD-Situation 2	857,64 €	25/11/2019	20/42
BUREAU VERIT	Contrôle technique pour construction d'un EHPAD-Situation 3	1 700,47 €	25/09/2019	16/38
INGENIUS	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 2	22 567,55 €	09/09/2019	15/37
SPC	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 2	22 771,32 €	09/09/2019	15/36
SOL ETUDE	Etude géotechnique de conception EHPAD	360,00 €	02/09/2019	14/35
SEMCODA.	AMO-Conducteur opération EHPAD-Situation n°1	22 384,03 €	27/08/2019	13/34
STUDIS Ingénieur	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD	6 039,00 €	30/07/2019	12/33
SOL ETUDE	Etude géotechnique de conception EHPAD	2 592,00 €	30/07/2019	12/32
GIRALDON INGENI	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD	4 544,10 €	23/07/2019	11/30
CE2T	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD	4 544,10 €	23/07/2019	11/29
INGENIUS	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD	16 096,08 €	08/07/2019	10/27

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

SPC	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD	16 096,08 €	08/07/2019	10/26
ELYFEC	Coordination Sécurité et Protection de la Santé pour construction d'un EHPAD-Situation n°1	509,54 €	08/07/2019	8/23
BUREAU VERITAS	Contrôle technique pour construction d'un EHPAD-Situation 2	841,88 €	08/07/2019	8/22
BUREAU VERITAS	Contrôle technique pour construction d'un EHPAD-Situation n°1	985,12 €	08/07/2019	8/21
ELYFEC	Coordination Sécurité et Protection de la Santé pour construction d'un EHPAD-Situation n°3	517,61 €	18/06/2020	11/18
BRIERE Bureau d	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 2	12 558,24 €	14/05/2020	10/17
STUDIS Ingénieur	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 3	5 540,40 €	29/04/2020	9/16
GIRALDON INGENI	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 3	12 392,26 €	22/04/2020	8/15
ATELIER PAYSAGE	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 1	3 649,50 €	22/04/2020	8/14
INGENIUS	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 4	11 842,60 €	15/04/2020	6/12
CE2T	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD - Situation 2	14 702,40 €	15/04/2020	6/11
SPC	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 4	11 842,60 €	15/04/2020	6/10
INGENIUS	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 3	32 174,93 €	04/02/2020	4/8
SEMCODA.	AMO-Conducteur opération EHPAD-Situation n°2	11 332,73 €	04/02/2020	4/7
SOL ETUDE	Etude géotechnique création EHPAD	1 320,00 €	29/01/2020	3/6
GIRALDON INGENI	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 2	7 329,60 €	22/01/2020	2/5
SPC	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 3	32 238,07 €	22/01/2020	2/4
STUDIS Ingénieur	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 2	4 900,80 €	22/01/2020	1/3
BRIERE Bureau d	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 1	11 888,10 €	22/01/2020	1/2
REZ'ON	Maîtrise d'œuvre construction d'un EHPAD-Situation 1	1 829,70 €	22/01/2020	1/1

FCTVA perçu par le CIAS au titre des dépenses liées à ce projet : 49 824,75 €

Le Conseil d'Administration :

PREND ACTE de la somme à transférer : 249 123,70 € du budget CIAS ANNEXE EHPAD vers le budget CIAS PRINCIPAL

NOTIFIE la présente délibération au Service de Gestion Comptable (SGC) de Rumilly et à la DGFIP de Haute-Savoie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour le Président, par délégation
 Le Vice-Président,
 M. André-Gilles CHATAGNAT**




Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification